

La violence guerrière des Romains (218 av. J.-C. - 73 ap. J.-C.) : discours et méthode

Sophie Hulot

Résumé : La violence de Rome à la guerre n'est certes pas un mythe. Mais, jusqu'à très récemment, les historiens l'ont davantage évaluée à l'aune de leurs propres normes qu'ils n'ont abordé la question des seuils de sensibilités proprement romains en la matière. Dans le cadre d'une histoire des représentations, l'étude de la violence guerrière romaine implique par conséquent un examen des discours qui la sous-tendent. Cet article a ainsi pour ambition de repenser les fondements méthodologiques d'une telle analyse à travers l'observation serrée du vocabulaire de la violence guerrière. Un examen complet des contextes d'apparition des termes *uis* et *βία* permet de relativiser leur pertinence en contexte guerrier. Dès lors, le recours à d'autres méthodes est nécessaire. À travers l'exemple des verbes latins signifiant l'action de tuer, on entend montrer les atouts et les limites de l'analyse factorielle des correspondances, branche de la statistique textuelle encore peu mobilisée en histoire ancienne. Enfin, un retour aux textes et à leurs contextes est une démarche nécessaire afin de nuancer et d'affiner cette technique.

Abstract: Violence in Roman warfare is certainly not a myth. But until recently, historians have understood violence in terms of their own standards instead of considering the thresholds of Roman sensibilities. Within the framework of the "histoire des représentations", a discussion is made about the discourses that underly the violence in Roman warfare. We aim to reassess the methodological basis of such an analysis by close observation of its vocabulary. By scrutinizing the appearance of the terms *uis* and *βία*, we undermine their traditional relevance in war contexts. Then, we apply methods of correspondence analysis on the example of Latin verbs for killing. It reveals their meaning and stresses the strengths and flaws of text analytics, still not much employed in ancient history. In the end, returning to the texts and their contexts is necessary to qualify and refine this technique.

Mots-clés : violence de guerre ; histoire des représentations ; vocabulaire, statistique lexicale ; analyse factorielle des correspondances ; histoire militaire romaine ; *uis* ; *βία*.

Keywords: violence in warfare ; histoire des représentations ; vocabulary ; text analytics ; correspondence analysis ; Roman military history ; *uis* ; *βία*.

Période : Antiquité

Introduction

Lorsqu'il évoque les Romains, Polybe insiste sur leur usage systématique de la force et y voit la cause de leurs succès mais aussi celle de certains de leurs échecs : « C'est ce qui leur est

arrivé alors et plus d'une fois, et leur arrivera encore, jusqu'à ce qu'ils se corrigent de cette témérité et de cette violence, qui leur font croire que toute occasion doit se prêter à leur navigation et à leurs marches »¹. De fait, du temps de Polybe, les Romains sont connus pour leur férocité au combat. Mais ce lieu commun, sans cesse énoncé, rarement approfondi, mérite un examen plus poussé. Cet article se propose donc de repenser les fondements méthodologiques d'une telle étude : comment les textes anciens permettent-ils d'appréhender la violence guerrière de Rome ? En particulier, selon quelles conditions l'étude du vocabulaire offre-t-elle un intérêt historique pour l'étude des seuils de sensibilité des Romains en matière de violence guerrière ? L'analyse prend pour départ la deuxième guerre punique, moment où d'innombrables atrocités ont été commises, et surtout, période durant laquelle un discours idéologique a été développé à ce propos dans les deux camps. La Guerre des Juifs (66-73 ap. J.-C.) constitue son terme puisque de multiples cruautés y sont relatées à travers le point de vue original d'un auteur juif passé du côté romain. L'examen se fonde sur un corpus de douze auteurs latins et grecs ayant produit des informations contextualisées sur la violence de guerre déployée par les Romains². En premier lieu, nous montrerons que saisir la signification proprement antique du lexique de la violence de guerre est essentiel à la compréhension des jugements romains en la matière. Néanmoins, à l'examen, les expressions traditionnellement analysées (*uis* et *βία*) se révèlent peu pertinentes. C'est pourquoi, dans un second temps nous prendrons l'exemple des verbes latins signifiant tuer pour en comprendre les subtilités de connotation en contexte de guerre. Pour ce faire, nous recourrons à la méthode dite de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), dont nous souhaitons démontrer les apports dans une telle entreprise. Néanmoins, nous souhaitons enfin attirer l'attention sur les limites de ladite méthode et prêcher ainsi pour une utilisation raisonnée de cet outil qui ne doit jamais se départir d'un examen du contexte.

Mots, discours et représentations de la violence

Vers une conversion du regard sur la violence guerrière romaine

La férocité des Romains à la guerre constitue depuis longtemps un thème incontournable des études en histoire romaine. Mais il existe une évolution dans les jugements des historiens, que nous nous proposons de retracer ici à grands traits. La première étape, de la Renaissance au milieu du XX^e siècle, est dominée par une forme d'admiration pour la machine de guerre romaine et par une tendance à aseptiser la présentation des événements violents³. La tactique est au centre des préoccupations et l'on trouve peu de considérations sur les détails concrets

¹ POLYBE, *Histoires*, Livre I, éd. et trad. Paul PEDECH, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 37.10 : [...] ὁ καὶ τότε καὶ πλεονάκις αὐτοῖς ἤδη συνέβη καὶ συμβήσεται πάσχειν, ἕως ἄν ποτε διορθώσωνται τὴν τοιαύτην τόλμαν καὶ βίαν, καθ' ἣν οἴονται δεῖν αὐτοῖς πάντα καιρὸν εἶναι πλωτὸν καὶ πορευτόν.

² La liste des auteurs est la suivante : César (et affiliés), Salluste, Suétone, Tacite et Tite-Live, pour les auteurs latins ; Appien, Diodore de Sicile, Dion Cassius, Flavius Josèphe, Memnon d'Héraclée, Plutarque et Polybe. Pour plus de détails sur la constitution de ce corpus, voir *infra*, I. 2.

³ À propos de la Première Guerre mondiale, S. Audoin-Rouzeau parle d'une forme « d'aseptisation de l'histoire », d'une entreprise de « déréalisation » des événements, voire même de « non-dits historiographiques » : Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *et al.*, 14-18, *retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2003 [2^e éd.], p. 29.

du combat⁴. Néanmoins, à partir des années 1950, des critiques commencent à émerger, notamment sur la question des intentions stratégiques des généraux. Une description plus précise des affrontements apparaît parfois et on désacralise davantage les discours de justification des guerres romaines⁵. Mais il subsiste encore des points de résistance : les historiens n'évoquent qu'assez peu les réalités concrètes et sanglantes des combats, puisqu'une aspiration à la paix règne après la Deuxième Guerre mondiale. La troisième étape, qui débute dans les années 1980 et 1990 dans le sillage croisé des *postcolonial studies*, des *subaltern studies* et du mouvement du *face of battle*, voit le développement d'une réprobation plus véhémente contre l'attitude romaine. Les examens font davantage de place au point de vue des « victimes » et le « coût humain » des guerres romaines est parfois pris en compte⁶.

⁴ N. Barrandon constate que cette même période n'aborde le sujet des massacres romains que par le biais de l'*exemplum* et en reste à une « analyse historique » plus que « balbutiante : Nathalie BARRANDON, « Les massacres de la République romaine : De l'exemplum à l'objet d'histoire (xvi^e - xxi^e siècles) », dans *Anabases*, 28, 2018, p. 13-45, p. 14-26 et 44. Th. Mommsen, en particulier, invente le concept d'impérialisme « défensif » au sein d'une école légaliste allemande plus intéressée par les questions de droit que par la pratique militaire (cf. Theodor MOMMSEN, *Histoire romaine*, Paris, R. Laffont, 1985 [2^e éd.], p. xxvi-xxvii). L'énumération des tenants de cette description de la « machine de guerre » romaine, attitude dénoncée par J. Lendon (Jon E. LENDON, *Soldats et fantômes*, Paris, Tallandier, 2009, p. 325), serait ici trop longue à entreprendre. Mais on peut s'en convaincre également à la lecture de quelques autres travaux sur des espaces géographiques complémentaires. R. Cagnat s'intéresse surtout au fonctionnement de l'armée et, lorsqu'il fait le récit des campagnes, une large place est laissée à la stratégie alors que les détails concrets sont narrés sous forme de paraphrase et évoqués majoritairement pour les épisodes mettant en valeur l'héroïsme romain : René CAGNAT, *L'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, E. Leroux, 1913, en part. p. 3-47. À propos des actes les plus violents de César en Gaule, M. Gelzer se contente d'employer des mots neutres et passifs : Matthias GELZER, *Caesar : der Politiker und Staatsmann*, Wiesbaden, F. Steiner, 1960 [6^e éd.], p. 117. M. Holleaux, reprenant la théorie de l'impérialisme défensif, propose une vision tout à fait lissée des agissements de Rome en Macédoine et va même jusqu'à justifier leurs « rigueurs » (litote s'il en est) : Maurice HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle avant J. C. (273-205)*, Paris, E. de Boccard, 1969 [3^e éd.], en part. p. 215-235. Enfin, A. Piganiol présente également un récit aseptisé des conquêtes romaines dans son ouvrage sur la conquête romaine prise dans son ensemble. En particulier, l'exemple de la prise de Carthage en 146 av. J.-C. est totalement dépourvue de descriptions de violence alors même que la documentation ancienne est prolixe de détails en la matière : André PIGANOL, *La conquête romaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1974 [5^e éd.], p. 365-366. On notera tout de même quelques rares exceptions à cette tendance, relevées par N. Barrandon : J. Michelet, C. Jullian, M. McClelland Westington, et S. Weil (Nathalie BARRANDON, *op. cit.* n. 4), p. 24-28).

⁵ Le travail fondateur de M. Rambaud sur César en est certainement le meilleur exemple : Michel RAMBAUD, *L'art de la déformation historique dans les commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 2011 [2^e éd.].

⁶ Les premières applications en histoire romaine de la méthode proposée par le mouvement du « *face of battle* » (John KEEGAN, *Anatomie de la bataille*, Paris, Robert Laffont, 2013 [4^e éd.]) ont eu lieu dans les années 1990. Ces études fondatrices portent toutes davantage attention à la question de la violence interpersonnelle au cours des combats : CONNOLLY 1991 ; Adrian Keith GOLDSWORTHY, *The Roman Army at War 100 BC-AD 200*, Oxford, Clarendon press, 1998 [2^e éd.] ; *Battle in antiquity*, dir. Alan Brian LLOYD, Swansea, Classical Press of Wales, 2009 ; Philip A. G. SABIN, « The Mechanics of Battle in the Second Punic War », dans *The Second Punic War: a Reappraisal*, dir. T. J. CORNELL, *et al.*, London, Institute of classical studies, School of advanced study, 1996, p. 59-79 ; Philip A. G. SABIN, « The face of Roman Battle », dans *Journal of Roman Studies*, 90, 2000, p. 1-17 ; Alexander ZHMODIKOV, « Roman Republican heavy infantrymen in battle (IV-II Centuries BC) », dans *Historia. Zeitschrift für*

Enfin, depuis les années 2000, les historiens se mettent à explorer certains concepts contemporains tels que ceux de terrorisme, de droits humains ou de génocide⁷. Sur le temps long, ce mouvement permet une meilleure prise en considération de la nature des violences guerrières. Mais la variabilité des jugements scientifiques, notamment en fonction des contextes politiques, académiques et moraux, montre les limites d'une étude de la violence guerrière romaine lorsqu'elle est essentiellement effectuée du point de vue contemporain. Il est donc nécessaire d'opérer de manière plus systématique une conversion du regard historique et de s'intéresser davantage aux conceptions proprement antiques.

Reconstituer les seuils de sensibilité romains

La violence est communément définie par les sciences sociales comme le résultat d'une élaboration sociale et éthique qui établit des limites entre ce qui relève de la force simple et ce qui représente une transgression des normes⁸. Il s'agit donc d'une notion éminemment construite ainsi que performative : ne constitue une violence qu'un acte explicitement qualifié comme tel. Prendre en compte les jugements des auteurs anciens est dès lors un élément indispensable pour pouvoir évaluer les « événements de violence » et en distinguer ce qui relève de l'usage ordinaire de la force de ce qui fonde une réelle violence guerrière aux yeux de Rome. En d'autres termes, un tel examen se situe nécessairement dans le cadre de l'histoire des représentations, voire même, dans celui de l'histoire des émotions⁹. Il analyse tour à tour les discours culturels et les comportements sociaux romains dans le but de reconstituer leurs seuils de sensibilités en matière de violence guerrière.

Néanmoins, compte tenu de la complexité des discours concernant la violence guerrière, l'examen des textes anciens nécessite sans doute au préalable un retour aux éléments de base qui les constituent, ce que nous nous proposons de faire dans ces lignes. A priori, en effet, le vocabulaire représenterait le marqueur élémentaire de la transgression d'une norme ou de l'atteinte d'un seuil psychologique. Il permettrait ainsi d'avoir accès aux représentations anciennes et à leurs systèmes généraux d'interprétation du monde. Reste à en vérifier la pertinence dans le cas romain. Afin de mener à bien cette étude du lexique, nous avons

alte Geschichte, 49, 2000, p. 67-78. Sur l'impact des études postmodernistes dans le champ de l'histoire militaire antique, voir Nicola TERRENATO, « The Deceptive Archetype : Roman Colonialism in Italy and Postcolonial Thought », dans *Ancient Colonizations: Analogy, Similarity and Difference*, dir. H. HURST et S. OWEN, London, Duckworth, 2005, p. 59-72 et Victor Davis HANSON, « The modern historiography of ancient warfare », dans *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, dir. P. A. G. SABIN, et al., Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 3-21, p. 12. Enfin, C. Gilliver est particulièrement représentative des efforts pour considérer la question des victimes et du coût humain des guerres : Catherine M. GILLIVER, « The Roman Army and Morality in War », dans *Battle in Antiquity*, dir. A. B. LLOYD, London, Duckworth, Classical Press of Wales, 1996, p. 219-238.

⁷ Hans VAN WEES, « Genocide in the Ancient World », dans *The Oxford Handbook of Genocide Studies*, dir. D. BLOXHAM et A. D. MOSES, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 239-258 ; *Terror et pavor violencia, intimidazione, clandestinità nel mondo antico*, dir. G. URSO, Pisa, ETS, 2006.

⁸ F. Héritier souligne toute la proximité des termes de force et de violence (Françoise HERITIER, « Réflexions pour nourrir la réflexion », dans *De la violence I*, dir. F. HERITIER, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 13-53, p. 19). Comme elle le suggère quelques pages plus loin, c'est sans doute l'aspect transgressif, concret et abstrait, qui pourrait distinguer ces deux notions.

⁹ L'histoire des émotions, en pleine expansion depuis maintenant une quinzaine d'années, a su se faire sa place en histoire ancienne. Voir en dernier lieu : *Emotion and Persuasion in Classical Antiquity*, dir. E. SANDERS, et al., Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2016.

élaboré une base de données qui répertorie tous les événements de violence commis lors de guerres romaines se déroulant entre la deuxième guerre punique et la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. Chaque épisode ainsi compilé contient nécessairement au moins une mention de blessés ou de morts, critère qui semble être le plus élémentaire possible, sans pour autant préjuger *a priori* d'une distinction entre force et violence. La base se fonde sur le dépouillement des œuvres de douze historiens anciens, choisis parmi ceux donnant un contexte relativement détaillé aux événements : César (et affiliés), Salluste, Suétone, Tacite et Tite-Live, pour les auteurs latins ; Appien, Diodore de Sicile, Dion Cassius, Flavius Josèphe, Memnon d'Héraclée, Plutarque et Polybe, pour les auteurs de langue grecque. 1379 épisodes ont été ainsi répertoriés.



Fig. 1 : Capture d'écran de la base de données (FileMaker Pro) © S. Hulot

Estimer la violence : la signification antique des termes synthétiques

Grâce à ce dépouillement, il est possible d'envisager une recherche sur le vocabulaire. Et, en premier lieu, l'examen se porte en toute logique sur les équivalents de notre notion de violence¹⁰. Or, on constate rapidement qu'*uiolentia* n'est quasiment jamais utilisé pour qualifier des opérations guerrières. Le mot apparaît plutôt dans les textes poétiques, pour caractériser des éléments naturels (la mer, un fleuve, un orage, etc.) ou encore pour dépeindre les comportements des tyrans. Par conséquent, à propos des violences de guerre, mieux vaut scruter l'usage du terme *uis*¹¹. Mais, à nouveau, les résultats sont loin d'être concluants. Au fond, ce vocable n'est que peu utilisé pour décrire de manière synthétique des circonstances violentes de la guerre : il apparaît à 79 reprises sur 544 épisodes en latin, soit seulement dans environ 14% des cas.

¹⁰ Ces termes synthétiques sont traditionnellement retenus comme fondement d'une analyse de la violence antique : Nicolas RICHER, « La violence dans les mondes grec et romain. Introduction », dans *La violence dans les mondes grec et romain*, dir. J.-M. BERTRAND, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 7-35, en part. p. 9.

¹¹ Sur l'étymologie et l'usage de ce terme : Alfred ERNOUT, « *Vis, uires, uis* », dans *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes*, XXVIII, 1954, p. 165-197 ; Theo MAYER-MALY, « *Vis. 2) als juristischer Begriff* », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Zweite Reihe. Siebzehnter Halbband*, dir. G. WISSOWA, et al., 1961, p. 311-347. Le verbe *uiolare* exprime une profanation du corps d'une victime, le plus souvent un citoyen. Son usage est très spécifique et plus rare encore. C'est pourquoi nous ne le retenons pas ici.

Vis		52
Modalité d'action par la force, par opposition à d'autres modalités possibles (souvent dans le cas d'une prise de ville)	<i>Bdfr.</i> 87.2 ; <i>Liv.</i> 21.57.13 ; 22.21.7 ; 23.15.3 ; 23.18.1 ; 23.30.2 ; 24.20.5 ; 24.30.11 ; 24.35.2 ; 25.23.3 ; 26.40.14 ; 27.1.1 ; 27.16.6 ; 31.27.4 ; 31.41.2 ; 39.4.9 ; 44.13.8 ; 44.30.7 ; <i>Tac., Ann.</i> 15.11.1 ; <i>Tac., Hist.</i> 4.16.2 ; 4.23.4	21
Assaut/échoe	<i>CAES., Civ.</i> 1.70.5 ; 3.92.2 ; <i>BHyp.</i> 12.4-6 ; <i>SALL., Jug.</i> 97.5 ; <i>Liv.</i> 25.30.9 ; 40.40.5 ; 42.63.7 ; <i>Tac., Hist.</i> 3.53.2	8
Force ou nombre (d'une arme)	<i>Bdlex.</i> 20.5 ; <i>Liv.</i> 26.5.17 ; 26.44.7 ; 27.18.11 ; 31.39.12 ; 38.20.1 ; <i>Tac., Agr.</i> 36.1	7
Force, vigueur	<i>Liv.</i> 28.3.4 ; 33.37.5 ; 42.63.1 ; 23.45.3 ; <i>Tac., Ann.</i> 1.68.4 ; 2.11.3	6
Force ou nombre (d'hommes)	<i>Liv.</i> 23.29.13 ; 25.1.4 ; 31.22.2 ; 36.18.6	4
Vis associé à <i>uirius</i>	<i>SALL., Cat.</i> 61.1 ; <i>Liv.</i> 22.5.2 ; 25.38.10	3
Violence	<i>Liv.</i> 22.23.4 ; <i>Tac., Hist.</i> 3.33.1 (x2)	2
Summa uis	<i>CAES., Gal.</i> 3.15.1 ; 7.70.1 ; 7.73.1 ; <i>SALL., Cat.</i> 60.3 ; 60.5 ; <i>Liv.</i> 22.6.3 ; 23.18.5 ; 23.45.1 ; 27.12.5-6 ; 29.7.3 ; 32.16.10-11 ; 35.25.2 ; 36.24.1 ; 37.17.1-2 ; 41.11.1 ; 44.11.8	16
Magna uis	<i>Bdell.</i> 8.48.5 ; <i>Bdlex.</i> 20.5 ; <i>SALL., Cat.</i> 60.5 ; <i>SALL., Jug.</i> 60.1 ; 94.4 ; <i>Liv.</i> 25.41.6	6
Ultra uis	<i>Liv.</i> 24.39.3 ; <i>Liv.</i> 34.39.7	2
Maxuma uis	<i>SALL., Cat.</i> 60.3 ; <i>SALL., Jug.</i> 58.3	2
Extrema uis	<i>Tac., Hist.</i> 3.10.3	1

Fig. 2 : Tableau des occurrences de *uis* © S. Hulot

Du reste, lorsque l'on scrute le contexte et les particularités d'énonciation, on comprend que dans une grande part des cas (un peu moins de la moitié), *uis* est utilisé pour signifier une modalité juridique. Ce terme décrit ainsi les prises de ville *par la force*, modalité qui s'oppose à la ruse ou à la reddition. Dans le reste des configurations, *uis* exprime davantage l'idée d'assaut et d'élan ou encore de force (en nombre ou en intensité) que de violence. Par conséquent, le terme relève plus fréquemment de l'ordre de la description et du constat simple que de celui du jugement. Ce faisant, le mot *uis* n'est quasiment jamais chargé d'une signification transgressive, mais sert plutôt à décrire une modalité de l'action qui est celle de la contrainte par l'emploi de la force. Dès lors, ce sont les expressions composées avec *uis* qui se rapprochent davantage de l'apparence d'une évaluation : *summa uis*, *magna uis*, ou, plus rarement *ultra uis*, *maxuma uis*, ou même *extrema uis*. Ces locutions impliquent toujours, de la part de l'auteur, un jugement synthétique sur le niveau de violence déployé. Toutefois, elles restent là aussi peu abondantes puisqu'elles apparaissent dans un vingtième des cas.

En ce qui concerne le substantif βία, l'adjectif βιαίος, et le verbe βιάζω, qui sont les équivalents grecs de *uis*, les proportions sont encore plus accusées : ils ne sont mobilisés que 83 fois pour un nombre d'épisodes plus nombreux que ceux en latin (835)¹². En sus, la même logique se dessine que dans le cas d'*uis*. Le contexte et les circonstances d'énonciation montrent que dans une majorité des cas, ces termes servent à signifier une modalité : celle du recours à la force. Le reste des occurrences exprime également l'idée d'élan, d'assaut, d'ouverture d'un chemin par la force ou même de contrainte. En clair, βία et ses composés concourent à la description des mouvements militaires. Toutefois, il faut reconnaître qu'à travers eux, le grec évoque davantage une condamnation que le latin, puisque le concept de βία est fréquemment lié à l'idée de contrainte et d'abus de force¹³.

¹² Les deux termes proviennent probablement d'une même racine : ἵς. Sur la signification de βία : Francesco D'AGOSTINO, « Βία. Appunti sul tema della violenza nel mondo greco classico », dans *Rivista Internazionale di Filosofia del Diritto*, LVIII, 1981, p. 409-442 ; Raquel Lopez Melero, « Fuerza y violencia en el marco de la épica griega », dans *estudios sobre la antigüedad en homenaje en homenaje al Profesor Santiago Montero Díaz*, dir. Madrid, Universidad Complutense, 1989, p. 115-136. Dans un sens proche, le grec utilise également, le terme de κράτος.

¹³ Cf. Pierre CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1999, p. 174-175.

βιά / βιαίος / βιάζο	
Modalité : par la force	D.S. 34 fragment 2.2 [Exc. <i>De Vir. et Vir.</i> 336 = 2, 27-31 Walton] ; 19 D.S. 34.1 [Testimonium en Photo. Bibl. 384, p. 147 Henry] ; J., <i>AJ.</i> 17.10.1 ; J., <i>RJ.</i> 4.92 ; 4.544 ; 5.286 ; 5.450 ; <i>Plut., Crass.</i> 25.5 ; <i>Plut., T. Gracch.</i> 5.3 ; <i>Plut., Sort.</i> 7.5 ; <i>App.</i> 8.128.614 ; 16.76.322 ; 16.78.329 ; 16.128.538 ; 17.37.150 ; <i>Memo.</i> 22.11 [Photius] ; D.C. 15 [Zonar. 9.4] ; D.C. 16 [Zonar. 9.10] ; D.C. 48.28.1
Pression/assaut/culbuter/rompre les rangs	<i>Pia.</i> 11.24.7 ; D.S. 36.11ème partie 2.7 [Bibl. 387b Henry = Walton 3-6] ; 19 J., <i>RJ.</i> 2.227 ; 2.326 ; 3.269 ; 3.275 ; 5.89 ; 5.118 ; 6.74 ; 6.78 ; 7.43.90 ; <i>Plut.,</i> <i>Mor.</i> 19.7 ; <i>Plut., Pomp.</i> 65.8 ; <i>Plut., Cat. Mag.</i> 14.1 ; <i>App.</i> 6.27.108 ; 12.18.66 ; 16.11.466 ; 17.36.148 ; 17.114.477
S'ouvrir un chemin par la force/détermination	J., <i>RJ.</i> 2.328 ; 3.491 ; 6.52 ; <i>Plut., Cass.</i> 44.12 ; <i>Plut., Crass.</i> 25.1 ; 14 <i>Plut., Pomp.</i> 71.4 ; <i>App.</i> 7.24.106 ; 11.18.81 ; 12.65.275 ; 13.119.552 ; 16.11.464 ; 17.114.478 ; 17.33.131 ; D.C. 21 [Zonar. 9.20]
Contraindre	<i>Pia.</i> 18.23.3 ; J., <i>RJ.</i> 1.311 ; 3.533 ; 4.435 ; 5.455 ; 7.201 ; <i>Plut., Luc.</i> 25.5 ; 12 <i>Plut., Sort.</i> 5.7 ; <i>App.</i> 9.12.38 ; <i>Plut., Brut.</i> 43.4 ; <i>App.</i> 14.11.79 ; D.C. 67.4.6
Se déchaîner, se livrer à de la violence	J., <i>AJ.</i> 14.6.1 ; J., <i>RJ.</i> 3.493 ; <i>Plut., Marc.</i> 19.7 ; <i>Plut., Sort.</i> 5.7 ; 5 <i>App.</i> 17.119.494
Être repoussé	J., <i>RJ.</i> 4.22 ; 6.245 ; <i>App.</i> 8.20.84 ; <i>App.</i> 8.102.480 4
Violence/force (coups)	<i>Pia.</i> 3.116.9 ; J., <i>RJ.</i> 3.230 ; <i>Plut., Crass.</i> 24.4 ; <i>App.</i> 17.119.493 4
Force (d'une arme)	J., <i>RJ.</i> 3.243 ; 3.246 ; <i>Plut., Aem.</i> 20.4 ; <i>App.</i> 17.82.348 4
Force (en hommes)	J., <i>RJ.</i> 1.172 ; <i>Plut., Marc.</i> 15.1 2
Violence de l'incendie	<i>Pia.</i> 14.5.11 1
Rébellions	<i>Plut., Galb.</i> 6.4 1

Fig. 3 : Tableau des occurrences de βιά © S. Hulot

En tout état de cause, l'ensemble de ces expressions montrent leurs limites : elles sont relativement peu fréquentes et sont surtout rarement associées à un contexte d'énonciation appréciatif. Dans la grande majorité des cas, le récit se passe donc très bien de tels indicateurs synthétiques. Si l'on en juge par ces seules expressions, la grande majorité des événements guerriers mentionnant le recours à la force ne sont donc pas jugés comme violents par les Romains. Par conséquent, l'examen d'un vocabulaire plus élémentaire s'avère nécessaire. En effet, la trace de transgressions plus subtiles peut sans doute se percevoir dans la manière même d'exprimer les actes concrets. Cette démarche permettrait ainsi de dégager un niveau intermédiaire entre l'usage de la simple force et la violence paroxystique : celui de la violence considérée comme ordinaire, qui semble au fond être la plus fréquente dans la documentation, et partant, dans les représentations romaines.

L'analyse statistique des discours

Brève historiographie de l'analyse textuelle

Dans cette perspective, l'analyse textuelle est une méthode qui peut se révéler fructueuse. La textométrie ou la lexicométrie sont en effet des techniques de statistique très employées dans les sciences humaines. Elles ont été diffusées en France dans les années 1970, notamment en lien avec les études structuralistes. La contribution de J.-P. Benzécri y a été fondamentale¹⁴. Même si son propos est clairement apologétique, son travail a eu le mérite de démystifier les statistiques exploratoires dans les sciences humaines et de proposer un guide d'application de l'analyse factorielle des correspondances (AFC). L. Lebart et A. Salem ont, à sa suite, contribué à une plus large diffusion de ce procédé¹⁵. Néanmoins, ces techniques peinent encore à trouver leurs lettres de noblesse en histoire, et en particulier en histoire ancienne¹⁶.

¹⁴ Jean-Paul BENZECRI, *L'analyse des données*, Paris, Bruxelles, Montréal, Dunod, 1973 ; Jean-Paul BENZECRI, *Pratique de l'analyse des données. 3. Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981.

¹⁵ Ludovic LEBART, et al., *Analyse statistique des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*, Paris, Dunod, 1988.

¹⁶ Sur les atouts et limites d'une telle méthode en histoire, voir le numéro spécial d'*Histoire et Mesure* (XII, 1997, 3-4) consacré à ce sujet. Pour un exemple récent traitant de textes latins : Louis AUTIN, et al., « *Sine nomine vulgus* : étude contrastive des profils combinatoires des noms de la foule à partir d'un corpus arboré latin », dans *Jadt 2016. Proceedings Of 13th International Conférence On Statistical Analysis Of Textual Data*, dir. D. MAYAFFRE, et al., Nice, 2016, p. 389-400. Pour un exemple récent sur les violences guerrières contemporaines : Joceline CHABOT, et al., « Témoigner malgré tout.

Pourtant, parmi ces méthodes, l'AFC peut permettre de déterminer si certaines variables sont plus explicatives que d'autres dans l'emploi du vocabulaire de textes historiques anciens. Elle sert par exemple à dégager des structures sous-jacentes, en particulier dans les cas de corpus de textes abondants et foisonnants. Elle permet enfin de rendre plus visibles, et lisibles, des tableaux complexes ou de simplifier d'autres formes de représentation des données. Ce procédé, qui fonctionne comme un moyen de pondération, a pour objectif de mettre en lumière ce qui n'est pas réparti de manière proportionnelle, et partant, de faire ressortir les variables indépendantes. En somme, contrairement à ce que l'intuition pourrait suggérer à des chercheurs en sciences humaines, une telle étude est davantage qualitative que quantitative.

Méthode de l'analyse factorielle des correspondances à propos des verbes latins signifiant le fait de tuer

Pour toutes ces raisons, avoir recours à l'AFC dans le cas des violences de guerre est particulièrement opportun. Pour ce faire, la base de données évoquée *supra* a été mobilisée. Elle permet de rassembler des informations qui, si elles ne sont pas à proprement parler exhaustives, sont significativement représentatives des discours prononcés à propos des guerres dans les limites chronologiques fixées pour ce travail. Par le choix des auteurs mentionnés plus haut, une certaine homogénéité caractérise le corpus. Il s'agit en effet essentiellement de textes à caractère historique (récits, annales et biographies) à l'exclusion des genres les plus poétiques (épopée, théâtre) et de nature fragmentaire (recueils et abrégés)¹⁷. Au sein de la base de données, c'est la rubrique « lexicque » qui a constitué le fondement de cette étude. Celle-ci présente des termes sélectionnés pour leur lien avec la violence guerrière de l'épisode concerné. Ils ont été lemmatisés manuellement, c'est-à-dire, regroupés sous une forme canonique¹⁸. Pour les besoins de cet examen, et compte tenu du cadre contraint de cet article, nous avons souhaité nous concentrer sur les textes écrits en latin, sans toutefois perdre de vue qu'une analyse similaire est indispensable à propos du vocabulaire grec. Une fois les épisodes latins sélectionnés, on a procédé à une extraction des 544 enregistrements de cette rubrique. Accompagnés de leurs métadonnées (constituées par

Les récits des victimes du génocide des Arméniens face aux violences sexuées », dans *Études arméniennes contemporaines* 7, en ligne <http://journals.openedition.org/eac/987> [consulté le 26 juin 2018], 2016, p. 12.

¹⁷ Ce choix a été effectué afin de minimiser les biais induits par la diversité de genres littéraires. A. Estèves a en effet rappelé la différence de style entre certains genres (épopée, tragédie, rhétorique), davantage enclins au recours à des détails horrifiants et pathétiques, et l'écriture de l'histoire qui affiche ses distances vis-à-vis de telles stratégies : Aline ESTEVES, *Poétique de l'horreur dans l'épopée et l'historiographie latines, de l'époque cicéronienne à l'époque flavienne imaginaire, esthétique, réception*, thèse de doctorat [dactyl.], Paris IV-Sorbonne, 2005, en part. p. 347. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que l'histoire antique conserve également une large part de rhétorique, comme le montre Jon E. LONDON, « Historians without History: Against Roman Historiography », dans *Cambridge Companion to the Roman Historians*, dir. A. FELDHER, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2009, p. 41-61.

¹⁸ Dans ce cas : verbes à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, noms au nominatif singulier, adjectifs au nominatif masculin singulier, etc. Ce choix de lemmatisation manuelle, nécessairement sélectif et partiel, a été induit par l'inexistence d'outils de lemmatisation automatique dans le logiciel pour le latin.

les autres rubriques de la base) ils ont alors été importés dans le plugin R.TeMiS (R Text Mining Solution), adossé au logiciel R¹⁹.



Fig. 4 : Capture d'écran de la base de données avec les catégories lexique et jugement affichées (FileMaker Pro) © S. Hulot

Il était désormais possible de s'intéresser au lexique latin signifiant l'action de tuer ou d'être tué²⁰. À cet égard, il est possible de retenir 17 verbes prédominants : *caedere*, *concidere*, *conficere*, *interficere*, *iugulare*, *necare*, *obtruncare*, *occidere*, *opprimere*, *trucidare*, et *amittere*, *cadere*, *desiderare*, *interire*, *mori*, *occubere*, *perire*. Ce vocabulaire paraît particulièrement varié de prime abord et, par conséquent, susceptible de refléter des significations et jugements contrastés. Des analyses factorielles des correspondances ont donc été lancées en restreignant le corpus à ce vocable. L'intérêt principal de cette méthode réside dans sa capacité à pallier le problème de disproportion dans la quantité de textes fournis par les différents auteurs (Fig. 5). Elle permet surtout de prendre la mesure des divers degrés de connotation violente que recouvrent ces verbes. En particulier, trois questions guident l'examen. L'emploi des divers synonymes du verbe tuer résulte-t-il d'une volonté de précision dans la description de gestes techniques ? Ou faut-il y voir plutôt la conséquence du choix personnel et littéraire des auteurs ? Enfin, ces termes peuvent-ils porter la marque d'une quelconque critique à l'encontre de la violence déployée ? Afin de répondre à ces interrogations, les analyses factorielles des correspondances ont été plus particulièrement réalisées à partir de quatre variables idoines, contenant chacune plusieurs modalités : celle des auteurs (Salluste, César, Pseudo-César, Hirtius, Tite-Live, Tacite, Suétone) ; celle de la direction de la violence (donnée par Rome, reçue par Rome, violences mutuelles, guerre civile) ; celle du jugement des historiens anciens sur la globalité du passage (aucun jugement, laudatif, critique, dramatisation, ambigu) ; et enfin celle de la longueur de l'extrait (très court, court, moyen, long et très long)²¹.

¹⁹ Milan BOUCHET-VALAT, *et al.*, « RcmdrPlugin.temis, a Graphical Integrated Text Mining Solution in R », dans *The R Journal*, 5 (1), 2013, p. 188-196 ; Gilles BASTIN, *et al.*, « Media Corpora, Text Mining, and the Sociological Imagination – A Free Software Text Mining Approach to the Framing of Julian Assange by Three News Agencies Using R.TeMiS », dans *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 121/1, 2014, p. 5-25.

²⁰ Sur la traduction et l'usage du vocabulaire signifiant tuer en latin : James ADAMS, « Two Latin Words for 'Kill' », dans *Glotta*, 51, 1973, p. 280-292 ; Aline ESTEVES (*op. cit.* n. 17), p. 351-355 et tableaux p. 205-206.

²¹ Pour la dernière variable, respectivement : moins de 40 mots, entre 41 et 175 mots, entre 176 mots et 350, plus de 350 mots.

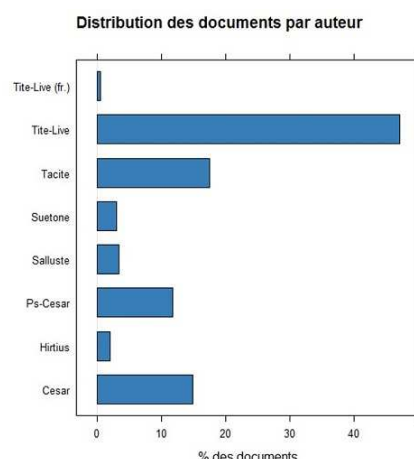


Fig. 5 : Distribution des documents par auteurs (R.TeMiS) © S. Hulot

Signifier la violence : les valeurs des verbes latins

La portée des mots : une question de choix ou de normes ?

Les résultats de ces analyses sont obtenus sous forme de plusieurs repères orthogonaux interprétables individuellement. Tous présentent une qualité de projection très satisfaisante située entre 74,1 et 87,3% d'inertie, c'est-à-dire que leur représentation est plutôt fiable. Bien évidemment, la contribution de chaque terme ou de chaque modalité est variable et représentée par des triangles ou des points proportionnellement plus ou moins grands. Les métadonnées constituent les variables d'analyses que l'on se propose d'étudier.

La représentation de l'AFC concernant la variable auteur est particulièrement riche d'enseignements. On y décèle plusieurs associations significatives : Salluste utilise tout particulièrement *amittere* ou *occidere* ; César privilégie *interficere*, mais aussi, dans une certaine mesure, *interire* et *concidere* ; Hirtius et le pseudo-César affectionnent respectivement *conficere* et *desiderare* ; Tite-Live apprécie *caedere* ; et enfin on note chez Tacite une prédilection pour *trucidare*²². Ainsi, il faut conclure à l'existence de modes d'expression privilégiés, c'est-à-dire que certains auteurs antiques ont davantage recours à certains termes que leurs « confrères ». On note par ailleurs une forte opposition entre César et Tite-Live d'une part, et entre ces deux auteurs et le reste des historiens d'autre part. Ce constat laisse à penser que la variabilité dans le recours au vocabulaire s'explique davantage par des choix personnels que par une évolution temporelle de la langue. En effet, Salluste, par son recours au vocabulaire, est plus proche de Tacite et Suétone que de César et Tite-Live, et ces deux derniers se démarquent fortement l'un de l'autre alors qu'ils sont partiellement contemporains.

²² Sur le cas particulier de César : Ilona OPELT, « "Töten" und "Sterben" in Caesars Sprache », dans *Glotta*, 58, 1980, p. 103-119 ; Eva ODELMAN, « Aspects du vocabulaire de César », dans *Eranos*, 83, 1985, p. 147-154. E. Odelman relève déjà l'affection de César pour *interficere* et l'interprète comme le reflet de son style administratif.

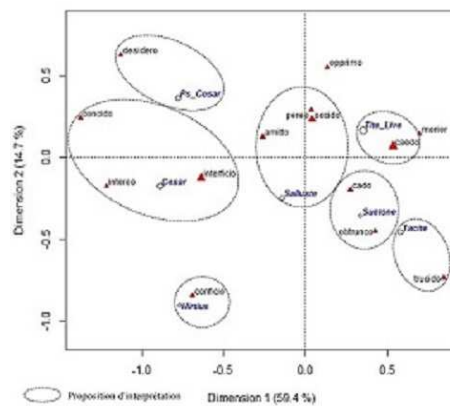


Fig. 6 : Résultats de l'analyse factorielle des correspondances sur les verbes latins désignant l'action de tuer et selon la variable « auteurs » (R.TeMiS) © S. Hulot

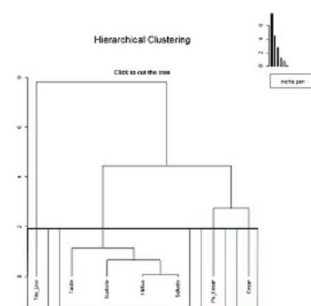


Fig. 7 : Résultats de la classification ascendante hiérarchique sur les verbes latins désignant l'action de tuer et selon la variable « auteurs » (FactoMineR) © S. Hulot

L'examen de la variable « direction de la violence » apporte également son lot d'informations. Les verbes *occidere* et *caedere* servent préférentiellement à évoquer une violence donnée par les Romains contre leurs ennemis extérieurs. Mais, en ce qui concerne la violence reçue par Rome et celle qui est exercée dans les deux sens (violence mutuelle), les résultats ne sont pas concluants. En revanche, les violences guerrières réalisées durant les guerres civiles romaines s'individualisent nettement à l'égard du vocabulaire utilisé. Ainsi *iugulare*, *concidere* et *desiderare* sont-ils des verbes tout particulièrement mobilisés dans ces contextes, se révélant ainsi plus que jamais spécifiques. Les verbes *interficere* et *amittere*, situés vers le centre du repère, sont d'usage souple et servent dans la plupart des configurations.

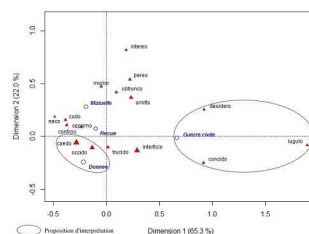


Fig. 8 : Résultats de l'analyse factorielle des correspondances sur les verbes latins désignant l'action de tuer et selon la variable « direction de la violence » (R.TeMiS) © S. Hulot

Concernant le jugement des historiens anciens, *cadere*, *obtruncare* et même, toutes proportions gardées, *mori*, se situent nettement du côté critique ou de la dramatisation.

Iugulare et *trucidare*, en particulier, sont fréquemment utilisés lors d'épisodes condamnés (et dramatisés) de violences guerrières. À ces termes s'opposent un certain nombre de verbes d'usage plus souple et moins connotés : *amittere*, *caedere*, *concidere*, *interficere*, *occidere*²³. Ces derniers servent ainsi indistinctement dans des contextes énonciatifs neutres ou laudatifs.

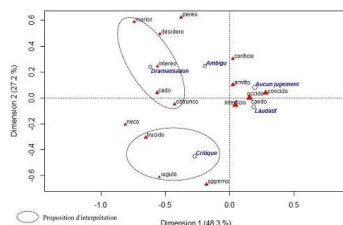


Fig. 9 : Résultats de l'analyse factorielle des correspondances sur les verbes latins désignant l'action de tuer et selon la variable « jugement » (R.TeMiS) © S. Hulot

Ces remarques gagnent à être croisées avec des considérations sur la longueur de l'épisode de violence guerrière. Sans surprise, les résultats confirment les conclusions ci-dessus énoncées. *Interficere*, qui est un des verbes les plus neutres, est aussi utilisé de manière privilégiée dans les extraits très courts à courts. *Amittere*, *caedere* et *occidere* apparaissent pour leur part lors d'épisodes de longueur moyenne, certainement à des fins de variation littéraire. À l'inverse, *mori* et *trucidare* émergent au cœur d'épisodes très long et *iugulare* à des usages contrastés qui s'expliquent par son faible nombre d'occurrences.

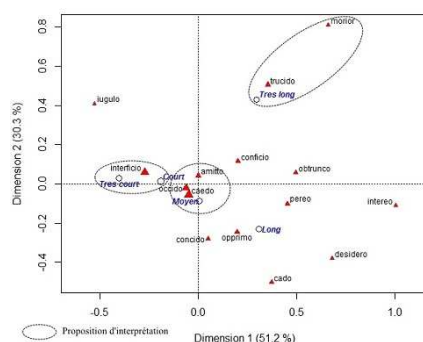


Fig. 10 : Résultats de l'analyse factorielle des correspondances sur les verbes latins désignant l'action de tuer et selon la variable « longueur » (R.TeMiS) © S. Hulot

En définitive, il n'existe aucune liaison exclusive entre un verbe latin signifiant l'action de tuer et une variable particulière. Néanmoins, les particularités de chaque auteur semblent jouer un rôle primordial dans le choix du lexique. En outre, cet examen a montré que certains verbes sont particulièrement choisis en cas de jugement critique ou de dramatisation, et, de manière corollaire, pour décrire des violences guerrières réalisées lors des guerres civiles romaines. Trois groupes se distinguent donc nettement. Le premier regroupe *caedere*, *interficere* et *occidere*, verbes les plus fréquents, plutôt neutres, utilisés seuls ou en combinaison, et qui ont chacun la préférence d'auteurs distincts. Le deuxième groupe rassemble les verbes *iugulare*, *obtruncare* et *trucidare* qui sont plus rares et portent le maximum de la critique. Enfin, le reste des verbes semblent d'usage plus divers sans que l'on puisse véritablement les regrouper de manière concluante. Au fond, les historiens antiques ont

²³ *A contrario*, E. Odelman pense que le verbe *occidere* possède des connotations pathétiques et s'emploie dans la description du plus fort de la bataille : Eva ODELMAN (*op. cit.* n. 22), p. 152-154.

donc à leur disposition un panel de verbes plutôt large dans lequel ils piochent en fonction de leurs besoins mais qui restent pour l'essentiel constitués de jugements neutres et très rarement critiques. Malgré tout, quelques stratégies individuelles se détachent, comme dans les cas de Salluste, César, Tite-Live et Tacite qui présentent de nettes prédilections pour certains termes.

Limites de cette méthode et approches complémentaires

Néanmoins, il faut se garder de tomber dans l'« illusion positiviste ». Ainsi utilisée, l'analyse statistique est une méthode plutôt descriptive et inductive, c'est-à-dire exploratoire. Ce procédé reste donc une technique d'interprétation, et non d'explication, et permet de dégager des corrélations et des tendances plutôt que des causalités en tant que telles. En ce sens, elle possède les mêmes ressorts que l'interprétation historique la plus courante qui propose des conclusions en les assortissant de multiples nuances.

De nombreux biais peuvent également en modifier les résultats. La première inexactitude résulte de l'effet des effectifs faibles, qui peuvent peser démesurément sur la construction des axes de la représentation graphique. Le second ferment d'imprécisions provient mécaniquement de la multiplication des choix effectués par le chercheur à chaque étape de sa méthode : sélection des épisodes, désignation des catégories, choix de la liste des modalités, tri des termes de lexique retenus, opérations de lemmatisation manuelle, choix du nombre d'axes, restriction *a priori* du corpus à des termes précis de vocabulaire, difficultés et approximations d'interprétation, etc.

Surtout, l'analyse ici décrite présente une forte incapacité à dégager une quelconque chronologie, ou « temps lexical », élément pourtant essentiel en histoire²⁴. De fait, l'AFC a tendance à surévaluer la stabilité des systèmes et leur structure. Néanmoins, un rapide coup d'œil à l'évolution temporelle du nombre d'occurrences pour chacun des verbes latins considérés montre que ces limites sont ici davantage imputables aux particularités de la documentation plutôt qu'à la méthode elle-même. En effet, les mutations dans l'usage des termes s'expliquent très nettement par la relecture personnelle que chaque historien antique fait des événements et non par le vocabulaire en vigueur au moment de celui-ci. Le filtre de l'auteur est donc puissant et se surimpose à ses sources.

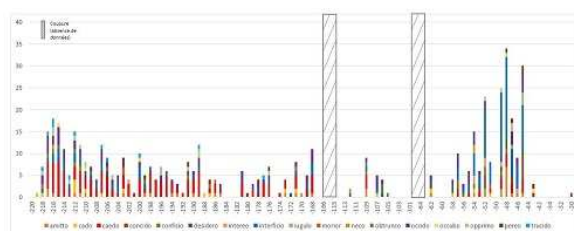
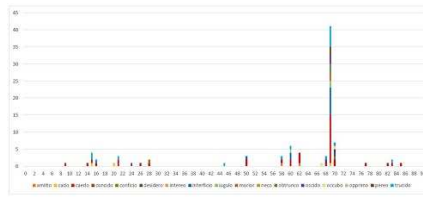


Fig. 11 : Évolution temporelle des occurrences des verbes latins signifiant tuer de 219 à 1 avant Jésus Christ (R.TeMiS) © S. Hulot

²⁴ Sur la notion de « temps lexical », de plus en plus utilisée : André SALEM, « Approches du temps lexical. Statistique textuelle et séries chronologiques », dans *Mots*, 17, 1988, p. 105-143.



est relativement neutre et descriptif, à l'exception de son dénouement qui dramatise la situation en insistant sur les réactions de deuil et de douleur des Romains suite à ce combat (*clades, dolor, luctus*). *Caedere* apparaît à deux reprises et désigne le massacre des Romains au cœur même de la bataille. Néanmoins, à propos du même épisode, un livre plus loin, le même verbe est utilisé pour évoquer plutôt le résultat de l'action²⁷. *Occidere* désigne l'acte final d'éradication de toutes les troupes romaines, général compris. *Interficere*, associé au substantif *mors*, sert quant à lui à énoncer le résultat de la bataille mais concerne plus précisément le seul chef, Cn. Scipion. Enfin, *amittere* indique les conséquences stratégiques de ce combat en termes d'effectifs, très certainement sur le modèle des rapports militaires. En résumé, dans cet extrait, l'affection de Tite-Live pour l'utilisation de *caedere* et l'adaptabilité d'*interficere* sont confirmés. En revanche, contrairement à ce qu'indique l'AFC, *caedere* et *occidere* sont ici utilisés pour évoquer la mort de soldats du côté romain.

Le deuxième épisode concerne la bataille qui a lieu près de Cirta en 106 av. J.-C. contre les troupes de Jugurtha et qui est relatée par Salluste²⁸. *Obtruncare* y est mobilisé dans un

grand désastre n'était pas encore parvenu, mais il régnait une sorte de silence funèbre, un pressentiment muet, comme d'ordinaire lorsque l'on devine déjà un malheur imminent. [...] Peu nombreux face à une multitude d'ennemis, découragés face à des vainqueurs, les Romains étaient partout massacrés ; toutefois, une grande partie des soldats, s'étant enfuie dans les forêts voisines, se réfugia dans le camp de Publius Scipion, que commandait le légat Tibérius Fontéius. Quant à Cnaeus Scipion, les uns rapportent qu'il fut tué sur l'éminence au premier assaut des ennemis, d'autres, qu'avec quelques hommes il se réfugia dans une tour proche du camp ; on alluma, disent-ils, du feu tout autour, et ainsi, en brûlant les portes, qu'on n'était jamais parvenu à enfoncer, on réussit à la prendre, et on massacra tous ceux qui étaient à l'intérieur, y compris le général. Cnaeus Scipion fut tué sept ans après son arrivée en Espagne, et vingt-huit jours après la mort de son frère. L'affliction causée par leur mort ne fut pas moins grande dans toute l'Espagne qu'à Rome ; bien mieux, chez leurs concitoyens, une partie de la douleur allait à la destruction des armées, à la perte de la province, au désastre public ; les Espagnes, elles, ne pleuraient, ne regrettaient que leurs généraux, surtout Cnaeus, parce qu'il avait gagné la sympathie des habitants et leur avait donné, le premier, un exemple de la justice et de la modération romaines). Voir Fig. 1.

²⁷ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 16, Livre XXVI, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1991, 37.8.

²⁸ SALLUSTE, *La conjuration de Catilina, La guerre de Jugurtha, Fragments des histoires*, éd. et trad. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 2003, *lug.*, 101.4-11 : *Interim Sulla, quem primum hostes attigerant, cohortatus suos turmatim et quam maxime confertis equis ipse alique Mauros inuadunt ; ceteri in loco manentes ab iaculis eminus emissis corpora tegere et, si qui in manus uenerant, obtruncare. [...] Tum Marius apud primos agebat, quod ibi Iugurtha cum plurimis erat. Dein Numida, cognito Bocchi aduentu, clam cum paucis ad pedites conuertit. Ibi Latine - nam apud Numantiam loqui didicerat - exclamat nostros frustra pugnare, paulo ante Marium sua manu interfectum ; simul gladium sanguine oblitum ostendere, quem in pugna satis inipigre occiso pedite nostro cruentauerat. Quod ubi milites acceperunt, magis atrocitate rei quam fide nunti terrentur, simulque barbari animos tollere et in percussos Romanos acrius incedere. [...] Bocchus statim auortitur. At Iugurtha, dum sustentare suos et prope iam adeptam uictoriam retinere cupit, circumuentus ab equitibus, dextra sinistraque omnibus occisis, solus inter tela hostium uitabundus erumpit. Atque interim Marius fugatis equitibus adcurrit auxilio suis, quos pelli iam acceperat. Denique hostes iam undique fusi. Tum spectaculum horribile in campis patentibus : sequi, fugere, occidi, capi ; equi atque uiri adflicti, ac multi uulneribus acceptis neque fugere posse neque quietem pati ; niti modo ac statim concidere ; postremo omnia, qua uisus erat, constrata telis, armis, cadaveribus, et inter ea humus infecta sanguine.* (Cependant, Sulla reçoit le premier choc de l'ennemi ; il encourage ses cavaliers, les forme en escadrons aussi serrés que possible, et se met à leur tête pour charger les Maures ; le reste de l'armée, demeurant à son poste, se contente de se garantir contre les traits lancés de loin, et de

contexte de lutte contre un ennemi extérieur, ce qui n'est pas contradictoire avec les résultats de l'AFC. Salluste y a déjà recours quelques paragraphes auparavant pour donner l'impression d'un combat acharné (*acerrume pugnantes, hostium uim sustentabant*) où Romains et troupes de Jugurtha sont entremêlées indistinctement²⁹. On comprend dès lors que, dans les deux cas, le terme est employé pour signifier une élimination systématique d'éléments isolés et sans défense et qu'il recouvre peut-être un geste technique d'égorgement. L'effet dramatique est en tout cas similaire et l'emploi évoque un combat désordonné où ce sont des groupes restreints et dispersés de soldats qui sont actifs³⁰. Dans un second temps, *interficere* et *occidere* sont employés dans la même phrase. Si l'objectif de variation littéraire n'est pas à écarter, on constate qu'*interficere* est à nouveau utilisé pour désigner la mort individuelle du chef (Marius) ainsi que ses conséquences psychologiques, et qu'*occidere* évoque plutôt pour sa part un combat courageux et achevé contre une multitude de soldats. Les termes, associés au sang dans les deux cas, se teignent d'une couleur dramatique. Confirmant l'affection de Salluste pour ce verbe et son usage pour désigner le massacre des ennemis, *occidere* est encore utilisé à la fin du passage. Ensermé dans un discours sallustéen qui insiste fermement sur l'*atrocitas* du spectacle de cette déroute numide, il est en réalité au cœur d'une gradation décrivant les différentes étapes de la *caedes* finale : poursuite, fuite, massacre, et enfin captures.

Enfin, le troisième cas est relatif à la bataille de Thapsus de 46 av. J.-C. et décrite par le Pseudo-César³¹. *Interficere* est tout d'abord utilisé au début du combat pour signifier une

massacrer tous ceux qui veulent combattre de près. [...] Marius était alors à l'avant-garde que Jugurtha attaquait avec le gros de ses troupes. Le Numide, instruit de l'arrivée de Bocchus, fait demi-tour sans être vu et avec quelques cavaliers rejoint les fantassins de son allié : là, il s'écrie à haute voix en latin - il avait appris à le parler au siège de Numance - que la bataille est perdue pour les nôtres, qu'il vient de tuer Marius de sa main. En même temps, il montre son épée teinte du sang de nos fantassins qu'il avait assez bravement tués dans la bataille. En entendant ces mots, nos soldats, malgré la défiance que leur inspire le messenger, devant l'atrocité de la chose se sentent frappés de terreur ; en même temps que les barbares, exaltés dans leur courage, pressent avec plus d'ardeur les Romains abattus. [...] Bocchus fait aussitôt demi-tour. Jugurtha veut soutenir les siens et conserver une victoire déjà presque acquise ; mais cerné par la cavalerie, ayant vu tomber tous les siens à droite et à gauche, il s'élance seul et réussit à forcer le passage à travers les traits ennemis. Cependant Marius, ayant mis en déroute la cavalerie adverse, accourt au secours des siens dont il avait appris la défaite imminente. Tout finit par la déroute générale des Numides. La vaste plaine présentait un horrible spectacle : ce n'étaient que poursuites, fuites, massacres, captures ; hommes et chevaux étendus sur le sol, et tout couverts de blessures, ne pouvant ni se sauver ni supporter l'immobilité, se soulevant un moment pour retomber aussitôt ; enfin, partout où pouvait se porter le regard, le sol était jonché de traits, de boucliers, de cadavres, qui gisaient au milieu de flaques de sang).

²⁹ *Ibid.*, *lug.*, 97.5.

³⁰ A. Estèves impute à Tite-Live et Tacite un certain intérêt pour le motif chaotique dans les récits de bataille, mais ne fait pas le parallèle avec Salluste (hors de son champ chronologique) qui, pourtant, y a très clairement recours dans cet épisode : Aline ESTEVES (*op. cit.* n. 17), p. 346.

³¹ PSEUDO-CESAR, *Guerre d'Afrique*, éd. et trad. Alphonse BOUVET, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 83.2-86.1 : *A dextro interim cornu funditores sagittariique concita tela in elephantos frequenter iniciunt. Quo facto, bestiae stridore fundarum, lapidum plumbique iactu perterritae sese conuertere et suos post se frequentes stipatosque proterere, et in portas ualli semifactas ruere contendunt. Item Mauri equites qui in eodem cornu elephantis erant praesidio, deserti praecipites fugiunt. Ita celeriter bestiis circumitis, legiones uallo hostium sunt potitae, et paucis acriter repugnantibus interfectisque, reliqui concitati in castra unde pridie erant egressi confugiunt. Non uidetur esse praetermittendum de uirtute militis ueterani V legionis. Nam cum in sinistro cornu elephans uulnere ictus et dolore concitatus in*

violence reçue par les Césariens. Puis, *interire* et *interficere* sont mobilisés dans un contexte de guerre civile et lors d'un moment que l'on pourrait qualifier de para-guerrier. Ils démontrent la cruauté et l'indiscipline de certains vétérans césariens à l'encontre des ennemis

lixi inermem impetum fecisset eumque sub pede subditum dein genu innixus pondere suo proboscide erecta uibrantique stridore maximo premeret atque enecaret, miles hic non potuit pati quin se armatus bestiae offerret. Quem postquam elephans ad se telo infesto uenire animaduertit, relicto cadauere militem proboscide circumdat atque in sublime extollit. [...] Quo postquam peruenerunt, ea quoque ab Iulianis teneri uident. Desperata salute in quodam colle consistunt atque armis demissis salutationem more militari faciunt. Quibus miseris ea res paruo praesidio fuit. Namque milites ueterani ira et dolore incensi non modo ut parcerent hosti non poterant adduci, sed etiam ex suo exercitu illustres urbanos, quos auctores <...> appellabant, complures aut uulnerarunt aut interfecerunt. In quo numero fuit Tullius Rufus quaestorius qui pilo traiectus consulto a milite interiit. Item Pompeius Rufus brachium gladio percussus, nisi celeriter ad Caesarem adcurrisset, interfectus esset. Quo facto complures equites Romani senatoresque perterriti ex proelio se receperunt, ne <a> militibus, qui ex tanta uictoria licentiam sibi assumpsissent immoderate peccandi, impunitatis spe propter maximas res gestas, ipsi quoque interficerentur. Itaque ii omnes Scipionis milites cum fidem Caesaris implorarent, inspectante ipse Caesare et a militibus deprecante uti eis parcerent, ad unum sunt interfecti. Caesar, trinis castris potitus occisique hostium X milibus fugatisque compluribus, se recepit L militibus amissis, paucis sauciis in castra, ac statim ex itinere ante oppidum Thapsum constitit elephantosque LXIII ornatos armatosque cum turribus ornamentisque capit, captos ante oppidum instructos constituit ; id hoc consilio, si posset Vergilius quique cum eo obsidebantur rei male gestae suorum indicio a pertinacia deduci. (Pendant ce temps, à l'aile droite, frondeurs et archers exécutent contre les éléphants un tir rapide et nourri. Alors les bêtes effrayées par le sifflement des frondes, par les pierres et les balles de plomb qui leur sont lancées, font demi-tour, écrasent les rangs nombreux et compacts qui les suivent et se ruent vers les portes inachevées du retranchement. De même, les cavaliers maures qui, à la même aile, devaient soutenir les éléphants, se voyant abandonnés, fuient avec précipitation. Ayant ainsi rapidement tourné les éléphants, les légions s'emparèrent du retranchement ennemi, et tandis qu'un petit nombre d'ennemis résiste avec acharnement et se fait tuer sur place, le reste se hâte de fuir dans le camp d'où ils étaient partis la veille. [...] Je ne crois pas devoir taire le courage d'un vétéran de la 5^e légion. À l'aile gauche, un éléphant blessé que la douleur rendait furieux s'était jeté sur un valet sans armes, l'avait renversé sous sa patte, puis, s'agenouillant sur lui et secouant avec de grands cris sa trompe dressée, l'écrasait mortellement. Le soldat ne put se tenir d'affronter la bête avec ses armes. Quand l'éléphant le voit venir l'arme haute, quittant le cadavre, il entoure le soldat de sa trompe et l'enlève en l'air. [...] Mais en arrivant, ils voient que ce camp aussi est aux mains des troupes juliennes. Désespérant de se sauver, ils s'arrêtent sur une colline et abaissant les armes, saluent militairement. Mais pour ces malheureux, ce geste fut une piètre protection. Les vétérans brûlants de colère et de rancune, loin de pouvoir être amenés à épargner l'ennemi, blessèrent ou tuèrent dans leur propre armée un certain nombre de gens de qualité connus, qu'ils appelaient les responsables de <...>. De ce nombre fut l'ancien questeur Tullius Rufus qui fut mortellement blessé d'un coup de javelot qu'un soldat lui porta de propos délibéré. Comme lui, Pompéius Rufus, frappé au bras d'un coup d'épée, aurait été tué s'il n'avait couru rapidement auprès de César. Devant ces violences, un certain nombre de chevaliers romains et de sénateurs effrayés quittèrent le combat, de peur d'être eux aussi tués par les soldats, dont, après une si grande victoire, l'indiscipline ne connaissait plus de bornes, assurés qu'ils étaient de l'impunité en raison de leur grand succès. Aussi tous ces soldats de Scipion furent tués jusqu'au dernier, malgré leurs appels à la protection de César, et sous les yeux mêmes de César qui priait les soldats de les épargner. [...] César, maître des trois camps après avoir tué dix mille ennemis et en avoir mis en fuite un nombre considérable, rejoignit son camp ayant perdu cinquante hommes et comptant peu de blessés, et aussitôt arrivé, s'établit devant la ville de Thapsus ; puis prenant soixante-quatre éléphants équipés et armés, avec leurs tours et leurs harnais, il les range en bataille devant la ville).

se rendant à eux. Ce passage a en réalité pour vocation de désamorcer toute critique éventuelle en comparant ce comportement indocile et éhonté à la clémence de Jules César. Ces deux verbes, pourtant jugés neutres à l'échelle scrutée par l'AFC sont donc ici dotés d'une valeur critique par le biais du contexte ou par le niveau de précision évoqué par certains gestes de mise à mort (*pilo traiectus, gladio percussus*). On notera qu'*interficere* apparaît à quatre reprises en l'espace de quelques lignes, confirmant ainsi le recours privilégié de César et de ses continuateurs à ce verbe. Enfin, *occidere* et *amittere* sont employés pour résumer les résultats définitifs de la bataille, en désignant respectivement les pertes dans le camp adverse et césarien.

Ces trois examens confirment donc globalement les conclusions obtenues grâce à l'AFC. En outre, la comparaison systématique entre tendance générale et cas particuliers a également permis d'affiner notre connaissance des réalités du combat, des normes romaines en matière de violences guerrières spécifiques mais aussi des positions historiographiques particulières. Pourtant, ces analyses permettent aussi parfois de nuancer certaines des connotations des verbes concernés (notamment dans le cas de *caedere*, *obtruncare* et *occidere*). Surtout, elles permettent de révéler l'existence d'un usage différencié de ces termes en fonction de la temporalité du combat ou du récit.

Conclusion

À bien des égards, ces lignes posent donc avec force la question du rôle et du statut du vocabulaire dans l'interprétation de la violence guerrière romaine. Dans un premier temps, l'examen des termes synthétiques se révèle peu fructueux et démontre le décalage qui existe entre les significations romaines de la *uis* ou de la *βία* et nos conceptions contemporaines de la violence. Dès lors, l'AFC permet de dresser un état des lieux du lexique signifiant l'acte de tuer. Celui-ci se veut plus large et plus fiable qu'une simple nuance de traduction ou qu'une observation empirique du contexte d'énonciation. En distinguant les usages courant des spécificités propres aux auteurs et aux contextes, l'AFC facilite l'évaluation de l'ordinaire et de l'extraordinaire en matière de violence guerrière et favorise le repérage des seuils de sensibilité romains : si la plupart des verbes signifiant tuer relèvent des violences ordinaires, d'autres portent semble-t-il une signification intrinsèquement plus transgressive. Néanmoins, elle reste un outil dont il faut concevoir, certes, les atouts, mais aussi les limites. Face à la plasticité de la réalité et à la variabilité des situations de violence guerrière, d'autres méthodes doivent être appliquées. Parmi celles-ci un retour aux textes et à leurs contextes semble toujours fondamental.

Bibliographie

Sources

POLYBE, *Histoires*, Livre I, éd. et trad. Paul PEDECH, Paris, Les Belles Lettres, 2003

PSEUDO-CESAR, *Guerre d'Afrique*, éd. et trad. Alphonse BOUVET, Paris, Les Belles Lettres, 2002

SALLUSTE, *La conjuration de Catilina, La guerre de Jugurtha, Fragments des histoires*, éd. et trad. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 2003

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XVI, Livre XXVI, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1991

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XV, Livre XXV, éd. et trad. Fabienne NICOLET-CROIZAT, Paris, Les Belles Lettres, 1992

Études

James ADAMS, « Two Latin Words for 'Kill' », dans *Glotta*, 51, 1973, p. 280-292

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *et al.*, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2003 [2^e éd.]

Louis AUTIN, *et al.*, « *Sine nomine vulgus* : étude contrastive des profils combinatoires des noms de la foule à partir d'un corpus arboré latin », dans *Jadt 2016. Proceedings Of 13Th International Conference On Statistical Analysis Of Textual Data*, dir. D. MAYAFFRE, *et al.*, Nice, 2016, p. 389-400

Nathalie BARRANDON, « Les massacres de la République romaine : De l'exemplum à l'objet d'histoire (XVI^e - XXI^e siècles) », dans *Anabases*, 28, 2018, p. 13-45

Gilles BASTIN, *et al.*, « Media Corpora, Text Mining, and the Sociological Imagination - A Free Software Text Mining Approach to the Framing of Julian Assange by Three News Agencies Using R.TeMiS », dans *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 121/1, 2014, p. 5-25

Jean-Paul BENZECRI, *L'analyse des données*, Paris, Bruxelles, Montréal, Dunod, 1973

Jean-Paul BENZECRI, *Pratique de l'analyse des données. 3. Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981

Milan BOUCHET-VALAT, *et al.*, « RcmdrPlugin.temis, a Graphical Integrated Text Mining Solution in R », dans *The R Journal*, 5 (1), 2013, p. 188-196

René CAGNAT, *L'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, E. Leroux, 1913

Joceline CHABOT, *et al.*, « Témoigner malgré tout. Les récits des victimes du génocide des Arméniens face aux violences sexuées », dans *Études arméniennes contemporaines* 7, en ligne <http://journals.openedition.org/eac/987> [consulté le 26 juin 2018], 2016, p. 12

Pierre CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck 1999

Francesco D'AGOSTINO, « Βία. Appunti sul tema della violenza nel mondo greco classico », dans *Rivista Internazionale di Filosofia del Diritto*, LVIII, 1981, p. 409-442

Alfred ERNOUT, « *Vis, uires, uis* », dans *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes*, XXVIII, 1954, p. 165-197

Aline ESTEVES, *Poétique de l'horreur dans l'épopée et l'historiographie latines, de l'époque cicéronienne à l'époque flavienne imaginaire, esthétique, réception*, thèse de doctorat [dactyl.], Paris IV-Sorbonne, 2005

Matthias GELZER, *Caesar : der Politiker und Staatsmann*, Wiesbaden, F. Steiner, 1960 [6^e éd.]

Catherine M. GILLIVER, « The Roman Army and Morality in War », dans *Battle in Antiquity*, dir. A. B. LLOYD, London, Duckworth, Classical Press of Wales, 1996, p. 219-238

Adrian Keith GOLDSWORTHY, *The Roman Army at War 100 BC-AD 200*, Oxford, Clarendon press, 1998 [2^e éd.]

Victor Davis HANSON, « The modern historiography of ancient warfare », dans *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, dir. P. A. G. SABIN, et al., Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 3-21

Françoise HERITIER, « Réflexions pour nourrir la réflexion », dans *De la violence I*, dir. F. HERITIER, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 13-53

Maurice HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle avant J. C. (273-205)*, Paris, E. de Boccard, 1969 [3^e éd.]

John KEEGAN, *Anatomie de la bataille*, Paris, Robert Laffont, 1993 [4^e éd.]

Ludovic LEBART, et al., *Analyse statistique des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*, Paris, Dunod, 1988

Jon E. LENDON, « Historians without History: Against Roman Historiography », dans *Cambridge Companion to the Roman Historians*, dir. A. FELDHERR, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2009, p. 41-61

Jon E. LENDON, *Soldats et fantômes*, Paris, Tallandier, 2009

Battle in antiquity, dir. Alan Brian LLOYD, Swansea, Classical Press of Wales, 2009

Raquel LOPEZ MELERO, « Fuerza y violencia en el marco de la épica griega », dans *Estudios sobre la antigüedad en homenaje al Profesor Santiago Montero Díaz*, dir. Madrid, Universidad Complutense, 1989, p. 115-136

Theodor MOMMSEN, *Histoire romaine*, Paris, R. Laffont, 1985 [2^e éd.]

Eva ODELMAN, « Aspects du vocabulaire de César », dans *Eranos*, 83, 1985, p. 147-154

Ilona OPELT, « "Töten" und "Sterben" in Caesars Sprache », dans *Glotta*, 58, 1980, p. 103-119

André PIGANIOL, *La conquête romaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1974 [5^e éd.]

Michel RAMBAUD, *L'art de la déformation historique dans les commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 2011 [2^e éd.]

Nicolas RICHER, « La violence dans les mondes grec et romain. Introduction », dans *La violence dans les mondes grec et romain*, dir. J.-M. BERTRAND, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 7-35

Paul-André ROSENTAL, « Introduction. Outil ou fétiche : la laïcisation de l'analyse factorielle dans les sciences sociales », dans *Histoire & Mesure*, XII, 3-4, Penser et mesurer la structure, 1997, p. 185-196

Philip A. G. SABIN, « The Mechanics of Battle in the Second Punic War », dans *The Second Punic War: a Reappraisal*, dir. T. J. CORNELL, et al., London, Institute of classical studies, School of advanced study, 1996, p. 59-79

Philip A. G. SABIN, « The face of Roman Battle », dans *Journal of Roman Studies*, 90, 2000, p. 1-17

André SALEM, « Approches du temps lexical. Statistique textuelle et séries chronologiques », dans *Mots*, 17, 1988, p. 105-143

Emotion and Persuasion in Classical Antiquity, dir. Ed SANDERS, et al., Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2016

Nicola TERRENATO, « The Deceptive Archetype: Roman Colonialism in Italy and Postcolonial Thought », dans *Ancient Colonizations: Analogy, Similarity and Difference*, dir. H. HURST et S. OWEN, London, Duckworth, 2005, p. 59-72

Terror et pavor violenta, intimidazione, clandestinità nel mondo antico, dir. G. URSO, Pisa, ETS, 2006

Hans VAN WEES, « Genocide in the Ancient World », dans *The Oxford Handbook of Genocide Studies*, dir. D. BLOXHAM et A. D. MOSES, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 239-258

Alexander ZHMODIKOV, « Roman Republican heavy infantrymen in battle (IV-II Centuries BC) », dans *Historia. Zeitschrift für alte Geschichte*, 49, 2000, p. 67-78

Outils

Theo MAYER-MALY, « Vis. 2) als juristischer Begriff », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Zweite Reihe. Siebzehnter Halbband*, dir. G. WISSOWA, et al., 1961, p. 311-347

Pour citer cet article

Sophie Hulot (2019). "La violence guerrière des Romains (218 av. J.-C. - 73 ap. J.-C.) : discours et méthode". *Annales de Janua* - n°7.

[En ligne] URL : <http://Annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2003>